



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 2 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : mardi 27 mai 2025

Secrétaire de séance : Madame Apolline ARQUIER

L'An deux mil vingt-cinq, le deux juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (24) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE arrivée à 19h10 (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (9) Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE (pouvoir donné à Apolline ARQUIER), Monsieur Jimmy COUPÉ (pouvoir donné à Jérôme LEMAY), Madame Maria-Pilar DESRUMEaux (pouvoir donné à Lilliane DENYS), Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Monsieur Luc LECRU (pouvoir donné à Gérard REMACLE), Monsieur Robin DELPLANQUE (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Marylène HEYE), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Aurélie LAPEYRE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN).

3 - Délégation donnée au Maire pour solliciter des subventions au titre du dispositif Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds Vert » pour l'année 2025

Rapport de Madame le Maire

Vu en commission générale le lundi 19 mai 2025.

L'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité d'effectuer des demandes de subvention auprès de l'Etat ou à d'autres collectivités sans qu'il soit besoin d'une délibération spécifique à chaque projet.

L'exercice de compétence déléguée se fait donc au moyen de décisions du Maire.

Le Conseil Municipal est informé de celle-ci à l'occasion de l'envoi de la note synthèse du Conseil Municipal qui suit la date de décision.

Sur rapport de Madame le Maire, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Déléguer à Madame le Maire la possibilité de déposer une demande de subvention au titre du dispositif Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds Vert » pour l'année 2025 ;
- De donner pouvoir à Madame le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives

➤ **Où l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Envoi en Préfecture le
- 5 JUIN 2025
NEUVILLE EN FERRAIN

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille